

MAIRIE DE ESVRES

04 NOV. 2019

Courrier ARRIVÉ Le

## CONSEIL D'ECOLE

JOSEPH BOURREAU, ESVRES-SUR-INDRE

17/10/2019

### Présents :

Mairie : Mme Le Bronec (1<sup>ère</sup> adjointe en charge des affaires scolaires)

Enseignants : Mme Allanic, Mme Delorme, Mme Labonne, Mme Lamarche, Mme Lantier-Henry, Mme Lepennetier, Mme Pairis, Mme Lavrard, Mme Benizeau, Mme Courteix, Mme Prou, Mme Courtaud, Mme Violante, M. Agnus, M. Chantrel, M. Duvigneau, M. Gilet.

Représentants de la FCPE : Mme Voisin, Mme Vergeon, Mme Multon, M. Serisier, Mme Bouclé, Mme Buisson

Représentants de la NAPEE : M. Bureau, Mme Dalonneau, M. Girardeau, Mme Clermonté, Mme Dos Santos, Mme Marchais

- **Rappel concernant le rôle des parents élus et des compétences du conseil d'école :**

Taux de participation : 41,63 % (40,5 l'an passé). 15 sièges à pourvoir. 8 sièges ont été attribués à la NAPEE (135 voix) et 7 à la FCPE (128 voix).

Les représentants de parents votent au Conseil d'Ecole et servent d'intermédiaires avec les autres parents d'élèves.

Le conseil d'école vote le règlement intérieur, établit l'organisation de la semaine scolaire, donne son avis sur les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des enfants, sur le projet d'école, l'utilisation des moyens alloués à l'école, les conditions d'intégration des enfants handicapés et l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles. C'est également un moment d'information concernant les principes de choix des manuels scolaires, l'organisation des réunions avec les parents et des aides

spécialisées. Le conseil d'école est également consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des ouvertures de l'école.

Le conseil d'école adopte la nouvelle procédure pour les élections de représentants de parents qui supprime le bureau de vote pour les années à venir. Il n'y aura désormais que le vote par correspondance.

- **Les réunions de délégués**

Dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté et de la mise en place d'un parcours citoyen dans l'école, les délégués sont réunis trois fois par an afin qu'ils exposent les souhaits des enfants et leurs remarques quant au fonctionnement de la cantine et des règles de vie dans l'école et dans la cour de récréation. Les réunions sont organisées autour de thèmes abordés au sein de chaque classe. Toutes les remarques formulées par les enfants sont étudiées en conseil des maîtres ou lors de réunions avec la mairie, les personnels de cantine ou le centre de loisirs.

- **Effectifs des classes pour l'année 2018/2019 :**

Enseignants	classes	enfants
Mme Delorme	CP	23
Mme Allanic	CP	24
Mme Prou	CP	24
Mme Lavrard et Mme Bénézet	CE 1	26
Mme Lantier-Henry et Mme Lamarche	CE 1	27
Mme Labonne et Mme Lamarche	CE 1	27
Mme Lepennetier	CE 2	28
Mme Courteix et Mme Lamarche	CE 2	27

Mme Pairis	CE 2	28
M. Agnus	CM1	26
Mme Benizeau	CM 1	27
Mme Courtaud	CE2 / CM 1	24
M. Chantrel	CM 1 / CM 2	23
M. Duvigneau	CM 2	26
Mme Violante	CM 2	27

La priorité a été donnée aux classes de CP, pour un effectif maximum de 24 enfants.

- **Règlement scolaire :**

Le règlement de l'école est adopté après l'ajout au paragraphe II.10 de la mention « les téléphones portables et les autres objets connectés sont interdits dans l'école ».

- **Projet d'école :**

Le projet a été validé par l'Inspection.

Le tableau de bord qui complète le projet d'école est un outil qui permet l'élaboration du projet en identifiant ce qui fonctionne bien et ce qui pose problème. Il permet également de voir l'évolution sur plusieurs années dans plusieurs domaines : nombre de maintiens, de PPRE, de signalements au RASED, d'équipes éducatives, d'enfants concernés par les stages de réussite, les résultats aux évaluations nationales, le nombre d'accidents scolaires.

- **Sécurité :**

Nous sommes toujours sous Vigipirate renforcé. Les portails et les portes qui donnent sur l'extérieur des bâtiments (y compris les préaux) doivent être fermés à clé.

Il y a une seule entrée pendant les horaires de classe : côté parking.

Cette année, nous ferons 2 exercices d'évacuation et 2 exercices PPMS dont au moins 1 attentat intrusion. Nous avons pour ce cas de figure deux configurations possibles : fuite ou confinement selon les classes et le lieu de l'intrusion. Un premier exercice PPMS a eu lieu le 08/10. L'objectif était d'entraîner les enfants et de vérifier la pertinence de la procédure mise en place en cas d'intrusion : répercuter l'alarme, tirer les rideaux, fermer à clé, se mettre à terre, silence absolu, téléphone à portée de main. Le confinement a été rapide, le calme respecté. La diffusion du signal reste le problème majeur, les talkies-walkies ne peuvent pas rester en permanence allumés, il faudrait qu'ils soient sur une batterie rechargeable. Une autre solution va être étudiée pour donner l'alarme.

Un premier exercice incendie a eu lieu le 26/09. L'évacuation complète a pris moins de 2 minutes et s'est faite dans le calme.

- **Questions diverses et dates à retenir :**

Nous avons un problème avec le fonctionnement du réseau informatique sur l'école, surtout dans les classes de CM1 et CM2. Internet fonctionne par intermittence ce qui occasionne un dysfonctionnement plus global car les ordinateurs sont en réseau. Il semble que le mieux serait de reconfigurer le réseau entièrement avec les mêmes versions de Windows et sans les problèmes de mises à jour. Mme Le Bronec précise que la société de maintenance Axians, missionnée par la mairie, va réaliser un audit du réseau et de l'installation des PC afin de rétablir un fonctionnement homogène et pérenne. Ces actions prendront plusieurs mois.

L'école organisera à nouveau cette année une collecte pour les Restos du Cœur.

La classe de mer aura lieu du 18 au 20/05 pour les CP.

La classe de neige aura lieu du 13 au 17/01 pour les CM2 et le CM1-CM2.

Les spectacles de musique auront lieu la semaine du 08 au 11 juin dans la salle des fêtes.

Prochain conseil d'école : le 28/01.

Fête d'école le 26 juin.